LA MÉDITERRANÉE ASSASSINÉE
Peuples Méditerranéens n° 62-63
janvier-juin 1993
pp. 255-277

18 PAYS RIVERAINS DANS UN MÊME BATEAU? LE SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Serge ANTOINE*

La région méditerranéenne, éclatée entre trois continents et explicitement ignorée par toutes les institutions internationales ne connaissait, jusqu'en 1975, aucune forme de coopération multilatérale. Les échanges intraméditerranéens ne comportaient, après la fin des systèmes coloniaux (vers 1955), que des relations bilatérales, pour l'essentiel commerciales, engagées surtout dans le cadre d'accords bilatéraux annuels entre quelques pays du Nord du bassin et quelques pays du Sud.

Depuis la Convention conclue à Barcelone en 1975 et 1976, un début de coopération multilatérale s'est dessiné. On le doit au souci de sauvegarder l'environnement marin d'abord (celui d'une mer fragile), puis on a élargi cette préoccupation à l'environnement terrestre, en profondeur, et à ce que l'on appelerait aujourd'hui, depuis la Conférence de Rio, le "développement durable". Cette coopération interpelle la Communauté européenne, d'ailleurs signataire avec les 18 États riverains, de la Convention de Barcelone. Cette coopération est même, pour les optimistes dont je suis, considérée comme un exemple intéressant "d'écorégion", démultipliant ici, comme en Caraïbe, au Sahel ou au Pacifique, l'action planétaire, impotente à l'échelon de l'universel. Contribuera-t-elle à redonner à la Méditerranée un peu de son identité?

* Vice-Président du Paln Bleu

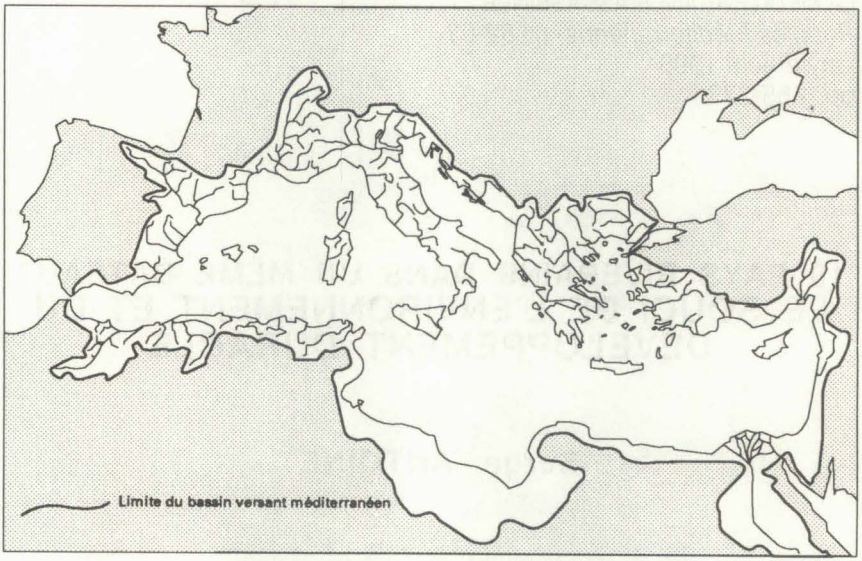

Le Bassin versant méditerranéen
Source : Plan Bleu, (d'après J. Margat, 1988)

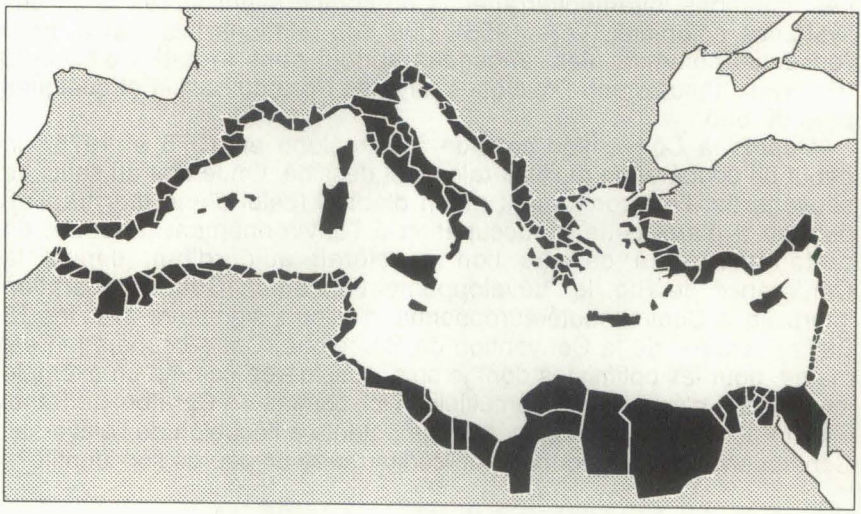

Les 220 régions méditerranéennes littorales
Source : Plan Bleu

La mer menacée

Quand on parle de coopération méditerranéenne on pense d'abord à la mer. Et il est vrai que c'est par elle - patrimoine commun - que tout a commencé. Jacques-Yves Cousteau n'y est pas pour rien, lui qui a, dès la fin des années soixante, tiré la sonnette d'alarme.

Mer morte? Non. La Méditerranée l'est bien moins que la Mer Noire, sa sœur, ou la Baltique; mais c'est une mer fragile, qui se renouvelle peu et dont la vitalité biologique n'est pas celle d'autres mers. Cette fragilité et, la dégradation constatée depuis quelques décennies, vient des navires (15 % des tankers du monde passent par là, entre Gibraltar et Suez), des habitants des rivages dont les villes continuent à déverser directement les eaux usées pour près de 60 %, et des déchets; elle reçoit des pollutions "telluriques" de fleuves dont la qualité (le Pô principalement) ne s'améliore pas. Mais peu nombreux sont ceux qui savent que la qualité de l'air venant de l'Europe industrielle et urbaine du Nord et de l'Est principalement est pour beaucoup (plus de 50 %) dans le dépôt des métaux lourds, autrement plus dangereux que la pollution biologique côtière. On ne peut donc parler de mer morte, mais il faut bien dire que l'écosystème marin est atteint et menacé de dégradation.

Peut-on d'ailleurs parler d'écosystème unique? Rappelons-nous que, dans l'antiquité, on ne parlait pas de mer Méditerranée mais de mer de Byzance, de mer de Syrie, de mer catalane, de mer barbaresque. Et aujourd'hui on constate bien des différences de situation (plus sensibles encore pour l'avenir) au moins pour les zones proches du littoral. Il est vraisemblable que l'Ouest du bassin devrait évoluer favorablement grâce aux efforts d'épuration entrepris et à la discipline maritime. Mais l'Est du bassin qui connaîtra de fortes concentrations démographiques et l'intensification du trafic par le Bosphore et qui est en retard quant à l'épuration, va, sans doute, connaître des dégradations. La partie de la Méditerranée la plus atteinte et la plus menacée est l'Adriatique où s'ajoutent la faible desserte en stations d'épuration (elles sont inexistantes en Croatie et en Albanie) et les déversements du Pô. On attend là, depuis des années, la création d'une agence de bassin pour cet important fleuve, et on attendra encore la mise sur pied d'une coopération adriatique (à l'image de celle lancée en 1970 pour le littoral allant de S^{t} Raphaël à Monaco et Gênes) (Ramoge)

La coopération maritime a porté, jusqu'ici, sur deux accords internationaux visant l'interdiction des rejets en mer, sur la création d'un Centre (à Malte) traitant des accidents de bateaux pétroliers et de cargaison chimique, et sur un programme de recherche et d'assistance (30 millions de dollars en 15 ans) aux petites stations océanograhiques

peu équipées. Une autre organisation plus professionnelle, le CGPM[1], traite de la pêche pour améliorer la gestion dans une région dont les ressources plafonnent (un million de tonnes de poissons pêchés pour quatre consommées dans la région)

Les côtes mais aussi les arrière-pays sont tout autant menacés

Il n'y aurait aucun sens à s'intéresser à la mer si l'on ne prêtait pas attention au littoral et aux arrière-pays. L'amont tient l'aval en l'état et, bien souvent, c'est le pays entier qu'il faut analyser pour mesurer l'impact sur la mer. Et d'ailleurs faut-il tout analyser en fonction de la mer dans des pays qui connaissent, pour bien des raisons, des atteintes internes graves à l'environnement et dont le développement est même, en partie, de ce fait, problématique. Les disponibilités en eau douce sont un exemple évident d'une problématique environnement-développement qui commence à faire peur. Bien plus peur que l'état de la mer lui-même.

La donnée majeure dans cette région, comme dans d'autres d'ailleurs du Tiers Monde ou proches de lui, est la démographie. La population explose : 360 millions d'habitants en 1985, 450 en l'an 2000 et, sans doute, près de 550 en 2025. Au-delà, vers 2100, la population sera peut-être stationnaire, mais avec 600 ou 700 millions d'habitants! En soixante-quinze ans, durée moyenne de vie d'un être humain, la population aura crû de 350 millions et pratiquement doublé!

Entre le Sud et le Nord, se marque l'une des frontières les plus marquées du globe, semblable à celle qui sépare les États Unis et le Mexique. En 1950, le Nord de la Méditerranée représentait les deux tiers de la population; en 1985; la moitié; en 2025, il n'en formera plus que le tiers et l'on s'acheminera ensuite vers le quart.

La frontière du nombre se double par celle de l'âge : 45 % des jeunes de moins de quinze ans au Sud contre moins de 25 % au Nord, avec ses conséquences pour l'emploi. Entre 1985 et 2025, le nombre des actifs potentiels croîtra de 5 millions au Nord; et de 135 millions au Sud.

Tout ce qui est calculé à l'horizon 2025 par rapport à 1990 - sauf le niveau de vie, hélas! - se trouve multiplié par trois, quatre, cinq ou six. Il en est ainsi de l'automobile (16 millions en 1965, sans doute près de 175 en 2025); ou des engrais, qui quintupleront. Plus explosive encore est l'image d'une croissance supposée calquée sur les chiffres actuels par tête du Nord de la Méditerranée: si, en 2025 par exemple, tous les

1 Conseil Général des Pêches Maritimes créé par la FAO en 1949 pour l'étude et l'action relative aux ressources halieutiques.

pays de la région s'alignaient sur la France et sur l'Italie pour leur consommation de viande, l'autosuffisance supposerait une augmentation des productions d'un facteur 28 pour l'Algérie.

Dans cette région où la mer est si bleue et le climat si tempéré, où les souvenirs décantés de l'histoire sont si forts et les cités autrefois synonymes d'équilibre, de taille si humaine, ces changements d'échelle sont le premier choc du futur.

L'ampleur de l'urbanisation est dramatique. La croissance urbaine sera si vive, que d'ici à 2030, les citadins seront, selon les scénarios du Plan Bleu, entre 380 et 440 millions: c'est-à-dire qu'il y aura, selon l'estimation la plus élevée, 240 millions de citadins supplémentaires, soit autant que ceux des villes actuelles de tous les États méditerranéens (c'est-à-dire Paris, Madrid compris). S'y ajoutent les populations estivales, les touristes internationaux dans les pays riverains - 70 millions en 1990 - , seront 150 ou, peut-être, 200, soit trois fois plus en 2025.

L'urbanisation, dont le taux tendra partout vers 70 % puis 80 %, sera, certes, stabilisée au Nord; le Sud, en revanche, enregistrera plus de deux cents millions de nouveaux urbains en quarante ans! La vraie différence entre les deux rivages sera celle des rythmes: cinq fois plus rapide au Sud qu'elle ne l'a été autrefois, entre 1800 et 1950, en Europe. La progression urbaine qui a pris au Nord, plus d'un siècle à se faire, avec une urbanisation mal maîtrisée sera réalisée en vingt ans au Sud et à l'Est du bassin. Ce qui faisait la caractéristique du monde méditerranéen, l'équilibre de petites et moyennes cités, va sans doute disparaître; les mégalopoles et leurs banlieues ne sont pas loin.

Autre grand écart avec l'alimentation. Tandis que le Nord se débat dans les problèmes de surplus, le Sud connaît une régression de ses taux de suffisance alimentaire, déjà perceptible depuis vingt ans.

Passons à l'énergie: entre 1970 et 1985, la croissance, en ce domaine, a été, en moyenne de 2,8 % par an pour les pays du Nord (avec, il est vrai, une politique intéressante d'économies d'énergie) et de 7,2 % pour ceux du Sud. Dans trente ou quarante ans, les premiers auront peut-être réussi, en moyenne, à stabiliser leur consommation; que feront ceux du Sud, dont la consommation est appelée à croître de cinq à six fois, alors que la planète se devra de freiner l'émission des gaz à effet de serre?

L'eau est un obstacle encore plus grand au développement. Les terres agricoles utilisaient, quant à elles, 80 % des disponibilités pour 16 millions d'hectares à irriguer. Or, à l'avenir, on estime la croissance nécessaire à 11 millions d'hectares, nécessitant 110 milliards de mètres cubes d'eau par an. Même en tenant compte des économies possibles pour l'eau, de l'ordre de 30 %, le développement agricole se heurtera donc à la ressource en eau. Et l'on prévoit dans les pays du Sud que du fait de l'urbanisation, l'eau à usage agricole pourrait voir sa part se réduire à 40 %. Or, en ville, en l'an 2025, l'augmentation attendue de consommation serait de l'ordre de 50 % au Nord et de 400 % au Sud

et à l'Est où elle constitue l'un des grands problèmes de l'urbanisation. Cinq pays utilisent déjà l'eau au-delà de la capacité des stocks: ils seront sept ou huit dans 20 ans et, cela, de façon dramatique.

Il faut aussi parler du sol menacé de désertification. La perte des sédiments productifs est évaluée dans la région à 300 millions de tonnes par an. Le tiers des terres cultivées dans le bassin est touché par l''aggravation de l'érosion. L'insuffisante maîtrise des techniques d'irrigation, l'intensification agricole dans le Sud et l'Est, la salinisation, les pratiques culturales nouvelles sont autant de facteurs aggravants. S'y ajoute la consommation de terres pour l'habitat, l'industrie et les routes.

Le littoral lui-même, constitue également un facteur limitant: 46.000 kilomètres de côtes (dont plus de 15.000 pour la seule Grèce et ses îles), déjà encombrées pour plus du tiers. D'ici à 2025, le tourisme, l'urbanisation et l'industrie pourraient bien soustraire à la nature et "miter" quelque 3.000 à 4.000 kilomètres supplémentaires de côtes, dont plus de 15.000 le sont déjà irrémédiablement. Leur superficie se réduit comme une peau de chagrin et on pourrait même assister à des reflux touristiques là où la côte a été "bétonnée" ou "mitée". La croissance du tourisme est, en Méditerranée d'ailleurs, depuis 10 ans, moins forte qu'ailleurs.

Les forêts qui, autrefois, bordaient le bassin sont aujourd'hui si menacées par les incendies ou la déshérence au Nord, par les prélèvements en bois de chauffage ou les surpâturages au Sud que les scénarios les plus probables font état d'un risque de réduction d'un quart des surfaces entre 1990 et 2025.

Tous ces problèmes sont d'autant plus sérieux que les ressources sont, en Méditerranée, très limitées, que les milieux sont fragiles et que les marges de liberté sont étroites.

Ressources limitées, milieux fragiles

La Méditerranée a peu de ressources, disait autrefois le géo-économiste André Siegfried. De ce fait, elle s'est trouvée à l'écart des débuts de la Révolution industrielle. A l'avenir encore, les ressources seront pour tous, au Nord et au Sud, des facteurs très limitants. Peu de minéraux (un peu de phosphates), peu d'espaces agricoles, peu de forêts, peu de (mauvais) charbon. Quant au pétrole, c'est une goutte aux marges d'un Proche-Orient si bien pourvu. Et même en incluant ce dernier dans la région méditerranéenne, que représenteraient ses réserves annoncées - cinq milliards de tonnes (davantage peut-être, tant sont peu fiables les chiffres de réserves) - par rapport à une consommation cumulée qui, entre 1985 et 2025, dépassera, sans doute, les quinze milliards de tonnes? Le bassin deviendra globalement importateur, situation habituelle pour les pays du Nord, mais nouvelle

pour certains pays du Sud, encore producteurs en 1990. Le gaz naturel constitue, à l'horizon du XXIème siècle, la seule valeur sûre, d'ailleurs plus favorable à l'environnement que le pétrole.

De ce fait, les marges de liberté dont disposent les pays pour engager un véritable "développement durable" sont étroites.

Certes il est des domaines où l'on peut changer le cours des choses. Par exemple celui de la protection des espaces littoraux. Pour le seul tourisme, selon les politiques, on "consommera" 1.000 à 1.500 kilomètres carrés supplémentaires d'espace littoral. Pour maintenir le plus possible d'espace naturel, on peut jouer sur l' "aménagement en profondeur", la multipropriété, la multilocation, l'étalement des vacances. Il dépend de la volonté des pays que de larges étendues côtières soient effectivement soustraites aux constructions "en dur" et qu'elles soient conservées naturelles. Sait-on qu'en France, par exemple, l'État a fait acheter en quinze ans par un Conservatoire du littoral, inspiré du National Trust anglais, quelque 12 % de côtes méditerranéennes pour les garder à l'état de nature?

Bien d'autres exemples illustrent l'importance relative des marges de liberté dont disposent les États.

Ainsi, pour la pollution atmosphérique: les émissions d'oxyde d'azote pourraient passer de 2 à 5 millions de tonnes par an, dans l'hypothèse où la réglementation des véhicules ne serait pas renforcée, ou, dans le cas contraire, plafonner à 3,5. Quant aux émissions d'anhydride sulfureux, de 2,5 millions de tonnes en 1990, elles pourraient soit monter à plus de 12, si les mesures étaient insuffisantes, soit descendre à 1. Le réchauffement mondial des climats (dont l'énergie en Méditerranée est responsable pour environ 7 %) fournit un autre exemple des avenirs possibles. Alors que la consommation d'énergie triplera (principalement au Sud) de 1985 à 2025, la quantité de monoxyde de carbone émise pour la région passera, selon les cas de 86 millions de tonnes à 220, selon un scénario «tout gaz», ou à 550, selon un scénario «tout charbon». L'avenir est donc ouvert. Prenons encore un autre exemple, celui de l'urbanisation: il sera difficile d'éviter qu'elle n'atteigne en moyenne, avant l'an 2050, un taux de 80 %. Mais rien n'est joué sur le partage de cette formidable croissance (200 à 240 millions de citadins supplémentaires) entre les petites villes et les moyennes, celles importantes mais maîtrisables de moins de 500.000 habitants, et les grandes métropoles. Selon les politiques adoptées et les efforts consentis, la part de la croissance de ces dernières pourrait être de 50 % ou bien de 20 %.

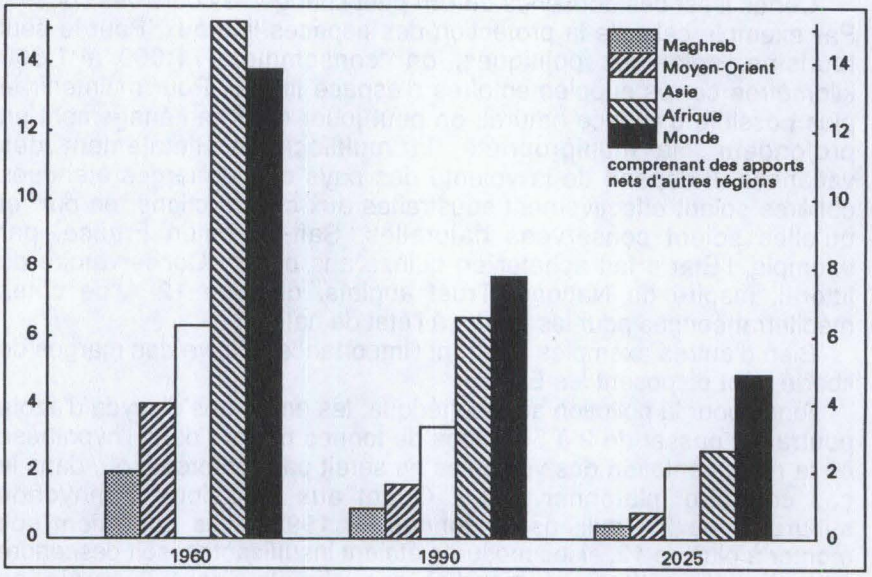

Patrimoine eau renouvelable par grandes régions dans le monde 1960-2025

en milliers de m^3 par tête et par an
Extrait des travaux de la Banque Mondiale
(Guy Le Moigne et John Hayward, 1992),
communiqué par l'Institut méditerranéen de l'eau

L'effort des États est insuffisant

L'essentiel des politiques conduites pour faire face à ces problèmes relève des États. Lors du sommet de Rio, en 1992, tous les États ont d'ailleurs réaffirmé, sur ce point, leur attachement aux souverainetés nationales.

Certes depuis vingt ans, les politiques nationales d'environnement ont incontestablement progressé: les opinions sont plus conscientes et des structures ministérielles ou administratives existent dans la plupart des pays; des investissements ont été consacrés à l'assainissement, aux reboisements; en un quart de siècle, par exemple, l'Algérie a réussi, avec beaucoup d'efforts, à accroître d'environ un tiers la superficie de ses forêts. En vingt ans, la Tunisie et la France ont porté le taux de desserte de leurs stations d'épuration de 15 % à plus de 60 %.

Mais peut-on estimer l'effort suffisant? Et si les résultats sont tangibles pour l'assainissement, peut-on en dire autant de la maîtrise urbaine, de la protection du littoral et des espaces menacés? Bien peu, dans l'ensemble, a été entrepris en faveur des économies d'énergie et d'eau (la France, la Tunisie et Israël sont les seuls États à s'être dotés d'institutions spécialisées).

Les politiques des États sont insuffisantes. Or avant même la solidarité internationale, l'avenir de la coopération en Méditerranée sera pourtant conditionné par les politiques nationales, celles que chaque État mènera entre 1990 et 2025. Mais les États se heurtent souvent à une opinion qui pense que l'environnement n'est pas une priorité au quotidien, aux intérêts économiques de ceux qui n'ont pas encore compris que le développement durable est un atout, à l'absence de moyens financiers ou à l'insuffisance de la réflexion pour dégager ici de nouvelles ressources.

Les États, encore eux : les accords bilatéraux

La coopération bilatérale sur l'environnement existe entre quelques pays riverains dans le cadre "d'accords mixtes", généralement conclus de façon annuelle. Mais elle est homéopathique et difficile à recenser.

Les conventions bilatérales, sont bien pauvres au regard de "l'environnement"; à la marge, quelques volets spécifiques à l'environnement sont à noter, mais ils sont faibles. On peut les citer sur les doigts de la main : l'Allemagne coopère avec la Tunisie pour la protection du lac Ichkeul, et avec Égypte pour le Centre de formation sur la pollution de l'air; on peut également citer la prise en charge de l'assainissement du Caire par la Grande Bretagne, etc. Mais dans

l'ensemble, le thème "environnement" est peu fourni; préoccupation récente, il est embryonnaire, et les entreprises partenaires - sauf pour l'eau - sont peu actives. Les ministères de l'Environnement, dans leur pays respectif, n'ont pas toujours un poids suffisant lorsqu'il faut fixer les priorités dans le cadre de "commissions mixtes" où d'autres administrations (Agriculture, Industrie, etc.) sont présentes depuis longtemps.

La coopération entre trois ou quatre pays est une autre forme de coopération entre États : mais dans le bassin, elle est rare. La coopération dite " 5 + 5" (France, Italie, Espagne, Malte, Portugal, Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie) reste une intention. Celle de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) est intéressante mais pour l'environnement, elle en est encore à ses débuts. Celle de l'Adriatique, annoncée en 1990, est, avec les conflits serbes retardée de dix ans.

La coopération multilatérale instaurée par le "Plan d'Action pour la Méditerranée"

L'environnement, mais aussi le développement durable, ont suscité entre les pays méditerranéens une intéressante coopération multilatérale. N'y avait-il pas de meilleur sujet pour générer la première et encore unique coopération dans cette région du monde? Et n'y avait-il pas meilleure région pour engager dans le monde une telle coopération "écorégionale"?

Tout a été mis en route (et j'y ai beaucoup contribué, avec Maurice Strong et Peter Thatcher du Programme des Nations Unies pour l'environnement) peu après la Conférence mondiale de Stockholm, en 1972. C'est à Barcelone, en 1975, que 17 États riverains ont rédigé la première convention méditerranéenne. Elle établit , entre eux, une sorte de «communauté limitée à l'environnement». De constitution originale dans le droit international, c'est une convention volontaire, signée puis ratifiée par les États riverains (Espagne, France, Monaco, Italie, Malte, Yougoslavie, Grèce, Chypre, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Égypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, auxquels l'Albanie s'est jointe en 1990[1]; la CEE s'y est jointe, fait exceptionnel. La personne morale Méditerranée ainsi constituée, dispose d'un "fonds d'affectation spécial" doté aujourd'hui de plus de six millions de dollars par an (contributions nationales volontaires calculées sur la base du PNB de chaque pays). Elle fonctionne de la façon suivante : une assemblée, qui réunit les représentants désignés par les ministères des Affaires étrangères et de l'Environnement, siège tous les deux ans. Le Bureau, de quatre membres, élu par l'assemblée sur la base de deux membres

1 La Croatie le demande en 1993.

du Nord et de deux du Sud, siège, en général, deux fois par an, pour prendre les décisions intermédiaires.

Un exécutif permanent - l'Unité de coordination (une dizaine de personnes) - est installée à Athènes depuis 1982; son responsable et ses services gèrent la coopération selon les règles des Nations Unies et dans le cadre du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). Ils mettent en œuvre un Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), qui comporte plusieurs volets et qui s'appuie sur six centres thématiques :

* Géré d'Athènes, le MEDPOL, programme relatif à la pollution marine a mobilisé jusqu'ici plus du tiers des crédits du PAM. Il a d'abord identifié les laboratoires de recherche et de mesures compétents - plus d'une centaine - aidé certains d'entre eux et engagé un diagnostic permanent qui facilite l'établissement de réglementations et de pratiques marines nationales ou internationales.

Le traitement des données MEDPOL a donné lieu à l'adoption commune des paramètres de surveillance continue, des techniques d'échantillonnage et d'analyse. Les observations sont traitées dans des bases de données informatisées (plus de 60.000 articles d'informations microbiologiques, sur les métaux lourds et hydrocarbures, engrangés depuis 15 ans).

Dans l'ensemble, il y a progrès mais on est encore loin du compte: ni l'état de la mer, ni l'état des pollutions telluriques ne sont aujourd'hui suffisamment connus. Enfin, deux protocoles ont été signés sur les immersions (1976), et les rejets telluriques (1980); un autre est encore en préparation sur l'exploitation des hydrocarbures sur le plateau continental.

* Un centre, établi à Malte en 1976, s'attache à la prévention des risques maritimes relatifs au transport des hydrocarbures et, depuis 1990, à celui des produits chimiques. Un contrôle plus strict du trafic en particulier sur le "rail" Gibraltar-Suez serait le bienvenu.

* Pour ce qui touche à la protection des sites naturels (aires littorales protégées), un protocole, signé en 1982, a conduit à l'ouverture d'un centre en Tunisie en 1985. Les États méditerranéens ont créé, chez eux, une centaine de parcs nationaux et réserves de biosphère du MAB (Programme sur l'homme et la biosphère) ou territoires appartenant au "patrimoine mondial". Cependant, sur la centaine de parcs et réserves, moins de quinze sont dotés d'une institution responsable de la gestion, bien identifiée et munie de moyens suffisants.

* Les sites historiques font également l'objet d'une coopération pour leur sauvegarde, en liaison ave l'Unesco; les États ont décidé, en 1985, d'identifier un «patrimoine littoral d'intérêt méditerranéen» : près de 120 sites littoraux historiques ont été définis, et leurs responsables ont tissé, dans le cadre du PAM, un réseau dont le Centre est accueilli par la ville de Marseille : mais le budget international est homéopathique.

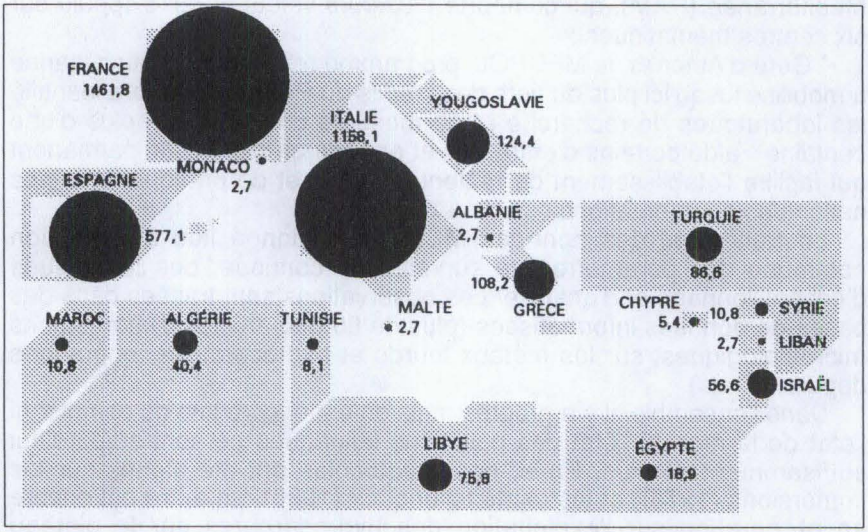

Contribution des Etats riverains [1] *au Programme d'Action pour la Méditerranée en 1993*
(en milliers de dollars)

1. Outre ses contributions, la Grèce verse 400 000 $ en tant que pays hôte de l'Unité de coordination du PAM ; la France qui accueille « le Plan Bleu » 280 000 et 30 000 pour le REMPEC ainsi que la ville de Marseille 50 000 pour l'atelier du patrimoine ; la Croatie 150 000 pour les programmes d'action prioritaires de Split, Malte 20 000 pour le REMPEC, la Tunisie 50 000 pour le centre des aires protégées.
En outre la CEE verse 96 300 en contribution normale et 573 800 en contribution volontaire.
Enfin précisons que tous les chiffres figurant ici sont ceux demandés aux pays : il s'agit d'appel de ressources décidé par l'ensemble des parties contractantes mais non des recettes recouvrées.
2. La répartition entre les Etats formant l'ex-Yougoslavie n'est pas encore fixée.

* Un programme de formation et de méthodologie a été lancé en 1982 dans le cadre des "Programmes d'action prioritaires", à partir du centre de Split, en Croatie. Ses permanents - une dizaine de personnes - installés dans le Palais de Dioclétien - suivent une dizaine de thèmes (aquaculture, déchets, érosion des sols, ressources en eau, séismes, etc.), facilitent les échanges d'expériences et la formation. Les travaux sont de plus en plus axés sur la protection et l' "aménagement intégré du littoral" et la formulation de "projets pilotes littoraux"; mais s'assure-t-on suffisamment de l'engagement des États et des autorités locales?

* Enfin, un volet de recherche prospective sur l'avenir de la Méditerranée à l'horizon 2025 avait été lancé, dans le cadre du PAM, dès 1980 : c'est à Sophia-Antipolis, en France, que fonctionne le "Centre d'activités régionales du Plan Bleu", où sont entrepris des travaux de prospective à long terme (quarante ans), destinés à mesurer les grandes tendances et les choix possibles pour les gouvernements et pour la coopération intraméditerranéenne. Effectué à partir des travaux de quelque cinq à six permanents et d'environ 100 à 200 experts, et s'appuyant sur plus de cent mille données statistiques, le Plan Bleu a exploré deux types de scénarios : Des «tendanciels», qui prolongent et aggravent ou tentent de corriger la situation actuelle, et des «alternatifs», qui cherchent à concilier la croissance économique et la sauvegarde de l'environnement à long terme, en privilégiant une étroite coopération et d'autres formes de développement.

Le Plan Bleu

Le Plan Bleu est le volet prospective du "Plan d'Action pour la Méditerranée". Réalisé en France (j'en suis à l'origine en 1975), à Sophia-Antipolis, près de Nice, par une équipe restreinte de quelque sept personnes mais avec plus d'une centaine de consultants du Nord et du Sud (Michel Batisse, Ismaïl Sabri Abdala, Jacques Lesourne, Abdel Rahmane et moi y avons travaillé et y travaillons encore), cet exercice s'est déroulé en trois phases : la première (1980-1984) a engagé douze expertises sectorielles par deux experts (l'un du Sud, l'autre du Nord) sur les forêts, l'eau, l'industrie, les villes, etc. La deuxième phase (1986-1987) a permis une approche globale[1] et "systémique" du bassin conçu comme un ensemble; par le jeu de scénarios, les tendances d'évolution et les problèmes critiques de l'avenir à l'horizon 2000 et 2025 ont été dégagés. La troisième phase (1988-1990) a été consacrée à la synthèse des travaux effectués et à leur diffusion.

Le rapport final a été publié en français, en anglais, en espagnol, en arabe, en turc et en croate. Des fascicules thématiques paraissent maintenant : conservation des espaces fragiles de la flore et de la faune, évolution de la forêt méditerranéenne, prospective des ressources et

1 Éd. Économica (49 rue Hericart, 75015 Paris), Paris, décembre 1989.

des besoins en eau, avenir des îles, ressources marines vivantes (pêche et aquaculture), industrie et environnement, etc.

Fin 1992, la CEE a décidé d'appuyer le Plan Bleu afin de lui conférer une fonction d'observation socio-économique d'environnement et de développement durable pour la région méditerranéenne.

Que faut-il penser du PAM après bientôt 18 ans d'expérience?

D'abord et fondamentalement, il est très important qu'il existe : et qu'il fasse la démonstration que les États riverains, malgré leurs différences et leurs conflits peuvent se mettre à une même table et travailler ensemble.

Mais on peut regretter que cette coopération soit bien ténue. Financièrement, compte-tenu des frais généraux et administratifs, c'est moins de trois millions de dollars annuels qui vont à l'action et, encore, l'essentiel est-il fait d'études et de recherches. De plus, la coopération interpelle peu le niveau politique, et en 15 ans, on peut dire que les Ministres ne se sont pas réunis plus de deux fois depuis la signature de la Convention de Barcelone.[1] Le PAM reste un instrument seulement connu dans chaque pays d'une vingtaine de fonctionnaires. On attend en vain de bons articles de presse et des émissions de télévision à audience populaire.

Les ONG participent; principalement Greenpeace (pour la mer surtout), le Bureau Européen de l'Environnement, les Amis de la Terre : elles sont présentes aux délibérations et leur rôle s'accroît, même si on hésite, dans certains pays du Sud surtout, à faire appel au pouvoir associatif. Mais les 300 associations nationales ou locales ne sont pas encore, il est vrai, préparées à travailler réellement ensemble.

Malgré ses limites et peut-être plus par son existence que par son action propre, le "Plan d'Action pour la Méditerranée" a la vertu de jouer un rôle de catalyseur.

La Déclaration de Gênes (1985)

Les parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs, réunis à Gênes du 9 au 13 septembre 1985, ayant examiné leur coopération dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée aux cours des dix dernières années et le rôle du Programme des Nations Unies pour

1 A l'exception de la réunion de 10ème anniversaire, à Gênes, qui permit, par une déclaration-programme de dix ans (1985-1995), d'avancer des propositions consistantes. Voir ci-après la «Déclaration de Gênes».

l'environnement (PNUE) à cet égard, adoptent les dix objectifs suivants à atteindre en priorité pendant la deuxième décennie :

* la mise en place de stations de déballastage et de traitement des résidus huileux dans les ports de la Méditerranée;

* la mise en place en priorité de stations d'épuration appropriées dans toutes les villes de la Méditerranée de plus de 100.000 habitants, et d'émissaires et/ou autres équipements appropriés dans toutes les villes de plus de 10.000 habitants.;

* l'utilisation des études d'impact sur l'environnement comme instrument important pour assurer des activités de développement appropriées;

* la coopération pour améliorer la sécurité de navigation et pour réduire de manière substantielle les risques du transport des substances toxiques dangereuses pouvant affecter les zones côtières ou provoquer la pollution marine;

* la protection des espèces marines menacées (par exemple, du phoque-moine, des tortues marines);

* la mise en œuvre de mesures concrètes pour la réduction substantielle de la pollution industrielle et des rejets de déchets solides en Méditerranée;

* l'identification et la protection d'au moins 100 sites historiques d'intérêt commun le long du littoral;

* l'identification et la protection d'au moins 50 nouveaux sites ou réserves marines et littorales d'intérêt méditerranéen;

* l'intensification de mesures efficaces pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, la dégradation des sols et la désertification;

* la réduction substantielle de la pollution atmosphérique qui affecte le littoral et l'environnement marin avec le risque de dépôts acides.

Gênes, 13 septembre 1985

L'effet d'entraînement du PAM

Jusqu'à la fin des années quatre-vingts, le PAM était le seul dispositif de coopération intraméditerranéenne pour l'environnement et le développement durable. D'autres instruments, maintenant, plus puissants que lui sur le plan financier, sont là : ainsi, la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont lancé, en 1990, après trois ans de préparation, un Programme pour l'Environnement dans la Méditerranée (PEM), afin d'apporter aux États riverains leur soutien, leur expérience et leur capacité à mobiliser des ressources financières sous forme de prêts ou de dons. Les deux banques identifient et financent des projets de terrain et recherchent pour ceux-ci des ressources complémentaires; elles ont renforcé leurs prêts et

apportent, de plus, des concours dans le cadre d'un programme d'assistance, le METAP. Les priorités portent principalement sur la gestion intégrée des ressources en eau, sur les déchets solides et la prévention et le contrôle des pollutions marines. Certes, des prêts existaient déjà pour le développement de la région, mais ils ont été sensiblement plus orientés vers l'environnement. Il est difficile de chiffrer dans un prêt ce qui est environnement et ce qui ne l'est pas : la Banque estime ses quelque 40 prêts en dix ans (1980-1990) à 2,4 milliards de dollars dont 8 % seraient à dimension environnementale. La BEI de son côté, qui couvre, elle, surtout les pays de la rive Nord, considère qu'en 1991, 15 % de ses crédits (15,3 milliards d'Écus) concernent l'environnement : elle a doublé ses crédits entre 1984 et 1992.

La Communauté européenne, quant à elle, a décidé d'apporter un concours public au financement des équipements d'environnement indispensables dans les pays du Sud. Elle a, en mai 1990, signé à Nicosie, avec la plupart des pays riverains, une "charte" qui mobilise, outre ses propres apports, ceux de la BEI. Cette charte énonce un certain nombre de principes et d'engagements («les pays se doteront d'une stratégie d'environnement à long terme, créeront des institutions de gestion de l'environnement» ou encore «limiteront la croissance des populations dans les zones côtières») et répertorie les actions à mener : identifier les zones côtières à protéger (avant le 1er janvier 1993); établir des plans de gestion pour les biotopes les plus menacés (avant le 1er janvier 1995); doter d'infrastructures de traitement des eaux usées cent villes littorales (équivalant à dix millions d'habitants) dont vingt-cinq seront construites avec l'aide financière de la CEE (avant le 1er janvier 1995); créer au moins vingt-cinq décharges contrôlées de produits à risques toxiques (avant le 1er janvier 1995); équiper au moins vingt ports supplémentaires en systèmes de traitement des eaux de ballast (avant le 1er janvier 1993); mettre en place un système de surveillance maritime (avant le 1er janvier 1995); créer un réseau de parcs et de réserves; lancer des campagnes d'économie d'eau et d'énergie, ...

Ainsi les actions en faveur du "développement durable" ont-elles été renforcées dans le bassin méditerranéen. On regrettera cependant que l'information circule mal et soit peu transparente. Il appartiendrait à la CEE et aux Banques de fournir ensemble l'évaluation de ce qui a été réalisé et de ce qui est en cours. On mesurerait sûrement que la tendance est positive mais que l'effort est encore trop timide.

Souci de l'environnement et du dévelopement durable

Mais l'Europe n'est pas encore vraiment mobilisée

Les coopérations engagées dans le cadre de la Communauté européenne, à l'intérieur régional de celle-ci sont importantes pour l'Europe méditerranéenne (France, Italie, Espagne, Grèce et Portugal). Cela ne date pas d'aujourd'hui. En 1987, l'environnement a été officiellement inclus dans le domaine de compétence de la CEE mais, dès avant cette date, les États européens avaient élargi le champ d'application du traité de Rome.

Il n'est pas question ici de décrire tout ce que leur apporte la CEE, en tant que cadre de discipline collective : plus d'une centaine de directives ont été adoptées et l'esprit communautaire l'emporte désormais sur les décisions nationales dans plusieurs domaines-clés (pollution automobile, qualité des eaux, etc.). S'il n'intègre pas encore les politiques géographiques (par exemple, le littoral, ou s'il ne mord pas assez sur certaines politiques «sectorielles» (agriculture, transports, etc.), l'appareil communautaire est décisif.

De plus, il prend en considération, pour certaines aides financières, les spécificités méditerranéennes et le décalage économique de certaines régions qui ont bénéficié des Programmes Intégrés Méditerranéens (PIM), lancés depuis le début des années quatre-vingts (encore que l'environnement ne soit pas très présent dans les critères d'attribution). Un autre programme, le MEDSPA (25 millions d'Écus pour l'exercice 1991-1992), spécifique aux pays méditerranéens de l'Europe (et entrouvert à ceux du Sud), a été, lui, délibérément orienté vers l'environnement. Il a financé aussi bien des expériences de traitement des résidus d'huile d'olive que des projets de télédétection côtière ou des mesures de protection d'espèces rares ou menacées (tortues, phoques-moines, etc.). Ce programme a été intégré depuis 1992 dans le fonds dit "Life" qui a une fenêtre sur la Méditerranée du Sud; mais elle est petite - moins de 2 % - car elle s'ouvre aussi sur l'Europe de l'Est ou sur la Mer du Nord.

L'ouverture européenne aux pays du Sud et plus généralement au bassin méditerranéen dans son ensemble - berceau de sa civilisation - existe donc. Mais elle est bien timide. La Commission a certes provoqué quelques réunions (Nicosie 1990, Le Caire 1992), mais elle aurait pu faire davantage. On a dit que "l'Europe oubliait sa Méditerranée". Le propos n'est pas simplement financier.

Il serait bon que le travail européen sur l'environnement qui conditionne tout le bassin soit plus ouvert et l'on pourrait recommander, au moins chaque année, la tenue de réunions informelles pour associer tous les pays de l'Europe et de la Méditerranée, ensemble, à la sévérisation des normes et aux politiques de prévention avant qu'elles ne s'engagent. Il n'est pas nécessaire pour cela de dialogues guindés ni de structures lourdes. Un franc parler entre voisins serait un bon début.

Serge Antoine

La société civile commence à se dégeler

La coopération internationale, dans notre monde centralisé, prend bien souvent la forme de protocoles entre des États. Mais, parallèlement, commerçants, financiers, intellectuels ont toujours échangé et, à l'heure où presque tous les gouvernements accentuent la tendance à la décentralisation, les échanges et la coopération épousent plus ou moins les courants qu'établissent entre elles les sociétés dites «civiles». L'environnement y a sa place : les «éco-industries», par exemple, occupent quelque 1 % du marché, principalement dans les domaines de l'eau, des déchets, du sol. Par ailleurs, les autorités locales s'affirment de plus en plus : sur le pourtour littoral, elles sont des milliers. Leur maxime : «On gouverne de loin, on n'environne bien que de près.» Enfin, au siècle de le communication qui gomme les frontières, les sociétés complexes établissent entre elles des liens à multiples canaux.

On retrouve ici des facteurs que l'Europe et la Méditerranée ont bien connu au temps où les États étaient moins puissants : les "villes libres", le réseau de monastères, le croisement des Cours, la circulation des savants et des arts. «Quand les villes naissent, disait, au XVIII^{ème} siècle, l'architecte français Claude Nicolas Ledoux, les empires disparaissent.». En cette fin du XX^{ème} siècle, villes associations, entreprises prennent - ou reprennent - du poids et lancent des initiatives. Peu à peu, depuis vingt ans, des liens professionnels se sont tissés entre responsables de ports maritimes, de protection de monuments historiques, ou de sites naturels pour n'en citer que quelques uns.

Deux réseaux volontaires ont donné le départ : à Montpellier le Centre international des hautes études agro-alimentaires méditerranéennes, dont la structure est exemplaire, a été créé il y a près de 20 ans. La Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée, elle, a été créée à Monaco en 1910. Plus récemment, un réseau des chambres de commerce (ASCAME) s'est bâti il y a dix ans, et une de ses activités porte sur l'environnement. Depuis trois ans se tisse un réseau entre les responsables des sites naturels (MEDPAN) et on a vu en 1992 avec "Medcités" la reprise d'une coopération entre les responsables des villes. On a, après la Conférence de Rio, évoqué l'idée d'une réunion permanente des responsables des entreprises industrielles et commerciales. Les ONG d'environnement et de développement commencent depuis deux ans à se réunir. Tout ceci est essentiel. Rien ne pourra se construire en Méditerranée sans que se reconstitue un humus perdu depuis plusieurs siècles. Il faudra sans doute plus d'un demi-siècle pour recréer un terrain favorable. Bien peu s'en soucient et pourtant c'est par là qu'il faut commencer. Et c'est moins coûteux que la création de bureaucraties internationales.

Souci de l'environnement et du dévelopement durable

L'avenir de la coopération se jouera davantage sur des liens professionnels et culturels renforcés que sur les relations étatiques. La création d'un tissu organique intraméditerranéen est de plus en plus indispensable. Il passe par la constitution de relations permanentes et organisées entre homologues des deux rives et l'appel à des techniques plus souples et plus rapides de communication.

«L'homme est l'enfant de ses habitudes et non le produit de sa nature et de son tempérament. Le milieu dans lequel il vit remplace sa nature [...] Son action sur le monde extérieur ne peut avoir lieu sans qu'il ait réfléchi d'abord à l'ordre des choses, puisque les unes dépendent des autres [...]»

Ibn Khaldoun, *Discours sur l'histoire universelle*, 1377.

«Le milieu attire, fixe, modifie l'homme, et cette action s'exerce à un degré ou à une profondeur inconnus... Mais l'homme agit, en retour, sur le milieu. Il l'aménage, l'équipe, le cultive, l'explore. Il construit des villes, creuse des ports, altère les conditions naturelles avec des conséquences parfois imprévues.»

Paul Valéry, *Cours sur la Méditerranée*, 1933.

Et pour conclure

L'environnement n'est pas un "domaine", un domaine cadastré fait d'additions : espèces menacées, pollutions de l'air ou de l'eau.... C'est une approche globale, une "dimension". Dès lors, c'est un levier possible, par élargissements successifs, d'une coopération internationale explicite à partir d'une situation aujourd'hui trop compartimentée. Il pourra transformer cette coopération, trop silencieuse lorsqu'elle traite les objets les uns après les autres en coopération intraméditerranéenne.

L'expérience des vingt dernières années, dans et au-delà du Plan d'Action pour la Méditerranée, selon moi, en définitive, se mesure ainsi :

1. D'abord, on peut dire à ce stade que l'effet d'entraînement n'est qu'un petit filet : on ne peut pas dire qu'il ait fait "prendre la mayonnaise"[1] et qu'à travers l'environnement on ait encore généré, de proche en proche, une coopération politique suffisante. Mais faut-il que l'on aille jusque là? L'environnement et même le développement durable ne sont pas toute la politique. Mais en des temps où, du fait notamment de la plaie à vif que représente le problème israélo-palestinien, tout appel au "politique d'abord" se trouve voué à l'échec. On peut dire que l'environnement a aidé à des reprises de dialogue à

1 Au passage, ce mot est méditerranéen : sauce de Mahon, à Majorque.

partir de problèmes concrets. Tant pis pour ceux qui ne voient rien d'autre que de commencer par le politique. Ces tenants là sont nombreux, même pour l'Europe communautaire. Mais l'actualité ne crée pas aujourd'hui les conditions d'un dialogue au quotidien et devant la montée des intégrismes, on sent bien que ce serait rêver que de donner sans attendre la prééminence à la rencontre des responsables des États.

2. Certains minimisent cette coopération en disant quelle s'inscrit dans l'univers méditerranéen et que c'est facile puisque cet espace raccourcit d'année en année les distances qui sont les siennes; il est vrai que les liaisons aériennes, le câble et le satellite rétrécissent l'horizon : quatre heures au lieu des quatre jours des navires à vapeur qui reliaient l'Est et l'Ouest, après les quatre à huit semaines de la voile, autrefois. Certains vont même jusqu'à dire que la contraction s'est faite au point de définir la région comme un seul "écosystème". C'est un abus de langage et de concept. Le bassin méditerranéen est fait de bien plus d'écosystèmes qu'il n'apparaît.

Comment parler d'unité alors que les écarts sont considérables entre les économies, entre les niveaux de vie?

Entre 1960 et 1973, l'écart s'est accru; entre 1973 et 1986, il a peu évolué. Au début des années quatre-vingt-dix, quel contraste! Si on divise par deux le produit national brut (PNB) par habitant, en France, on a celui de l'Espagne, par deux encore, celui de la Libye, par deux encore, celui de l'Algérie, et par quatre, celui de l'Égypte! Cela signifie que l'on tombe de près de 18.000 dollars à environ 600. Pour l'avenir, tout dépendra - disent les travaux du Plan Bleu - des scénarios envisagés. Du fait de la forte croissance démographique au Sud, le rapprochement risque d'être faible; il sera, en tous cas, différent selon le genre des biens de consommation.

Malgré les signes d'une réduction des écarts, le chemin sera long et dures seront les étapes de mise en place du développement durable.

La coopération intraméditerranéenne a donc un champ fondamental à cultiver. Elle pourrait même être un test de ce que l'on appelle un "Nord-Sud de voisinage".

3. Cette coopération, certains y voient le début d'une communauté méditerranéenne *per se*. On a même dit que la Communauté européenne avait débuté par le charbon et l'acier; l'entente méditerranéenne se ferait-elle par l'environnement? Clarifions bien ce point.

Certes l'occasion est bonne de dépasser les conflits qui ont nourri l'histoire de cette région. Mais la Méditerranée est trop ouverte sur le monde et trop arrimée à l'Europe pour aller au bout de la logique systématique de son identité, en tous cas, par des institutions supranationales que des pays de cultures si diverses ne toléreraient pas. Arrêtons de générer des phantasmes et de dire, comme le général Brémond, que "la Méditerranée est une nation".

Souci de l'environnement et du dévelopement durable

L'identité méditerranéenne - c'est un point fondamental de l'expérience des vingt dernières années - ne peut prendre son essor qu'avec la reconnaissance d'un monde à "multiappartenances" (on peut être européen et méditerranéen, arabe et méditerranéen, africain et méditerranéen, etc). Cela demande une relecture et un réapprentissage des différences quand elles sont là. Certes à force de frictions un monde propre s'est créé, ce que rappelait Braudel ("parce que les îles ont souvent changé de maître, leur histoire se confond avec celle de la Méditerranée") ou Dominique Fernandez dans *Mer Méditerranée* ("Les Siciliens furent grecs, carthaginois, romains, byzantins, arabes, normands, espagnols, napolitains, italiens. Mais siciliens, ils ne l'ont jamais été ou il y a si longtemps qu'ils ont cessé de l'être! et c'est là tout leur drame de ne savoir pas qui ils sont, d'appartenir à trop d'époques et de races différentes.")[1]

Etre méditerranéen c'est apprendre à reconnaître l'identité méditerranéenne, la méditerranéité, mais c'est aussi apprendre la diversité en des temps qui d'ailleurs la prônent (Convention sur la bio-diversité de Rio).

Il est donc nécessaire, à mes yeux, de cultiver à la fois la découverte et la reconnaissance de l'identité méditerranéenne : elle existe, c'est un fait que l'on perçoit par exemple lorsque deux méditerranéens se rencontrent dans des conférences mondiales anonymes ; mais il faut la décliner au pluriel en l'inscrivant, notamment, dans l'imbrication plurielle des espaces géographiques et culturels qui sont de plus en plus les nôtres.

Cette imbrication existe pour la flore et la faune. Lucien Febvre, le premier, rappelait que l'aubergine "méditerranéenne" vient d'Inde, l'eucalyptus d'Australie, le cyprès de Perse, la tomate du Pérou, le piment de Guyane, le maïs du Mexique, les citrons, les mandarines et le riz d'Extrême-Orient, le pêcher de Chine...

Il ne faut, en aucun cas, avoir la tentation, au nom du patrimoine commun, de l'enfermer en autarcie. Et encore moins de se servir de ce bien commun qu'est la mer pour jouer une quelconque "communauté réduite à la mer" ou même partir d'elle. Les pays riverains sont l'essentiel, Louis Massignon rappelait que "la mer Méditerranée est comme un instrument à neuf cordes, l'Espagne, la France, l'Italie, les Balkans gréco-slaves, la Turquie, la Syropalestine, l'Égypte, la Libye et le Maghreb.". La mer intériorisante est aujourd'hui insuffisante pour une quelconque recherche d'identité

Le salut de la Méditerranée ne viendra que d'elle-même. Mais il ne pourra pas se fonder sur la seule quête d'une identité entre riverains. Il doit se nourrir d'un rapport avec les autres.

---

1 Cités par Mme Delcambre dans une conférence sur les îles de la Méditerranée, 1992.

Ceci doit être dit à l'heure où cette région du monde a plusieurs avenirs possibles : être une zone de fracture avec un nouveau mur, comme celui de Berlin, entre l'Europe, l'Afrique et l'Orient, être un vide entre l'Europe et le Proche-Orient où se profile une paix américaine. Ou bien jouer son rôle, un rôle d'ouverture.

La vertu des actions entreprises en Méditerranée depuis vingt ans peut s'apprécier, comme on vient de le faire, dans le cadre de cette région du monde : elle peut aussi se mesurer dans le contexte mondial. Et à cette aune-là, la coopération intraméditerranéenne, parce qu'elle relie l'environnement et le développement et parce qu'elle prend sa racine dans la contribution volontaire des États et dans un début de rapprochement de certaines structures de société civile, doit être considérée comme un exemple intéressant, parfois même pilote. Elle est l'expression d'une approche "écorégionale" à laquelle d'autres écorégions du monde sont attentives : c'est le cas, par exemple, de l'écorégion Caraïbe ou de l'écorégion Sahara et Sahel. Même la coopération entre les îles du Pacifique se nourrit des enseignements de la coopération de l'écorégion méditerranéenne.

Dans le monde qui se planétarise, la Méditerranée pourrait être, sur le thème de l'environnement, et bien au-delà, un exemple très riche de coopération régionale.

Plan Bleu
Paris
Mai 1993

Bibliographie

Michel Grenon et Michel Batisse (dir.), *Le Plan Bleu : avenir du bassin méditerranéen*, Paris, Economica, 1989.

Fascicules du Plan Bleu (parus à Economica) : Daniel Charbonnier (dir.), *Pêche et aquaculture en Méditerranée*, 1990; Henri Marchand (dir.), *Les forêts méditerranéennes*, 1990; François Ramade (dir.), *Conservation des écosystèmes méditerranéens*, 1991; Jacques Girl (dir.), *Industrie et environnement en Méditerranée*, 1991; Louis Brigand (dir.), *Les îles en Méditerranée*; 1992; Jean Margat (dir.), *L'eau dans le bassin méditerranéen*, 1992.

André Siegfried, *Vue Générale en Méditerranée*, Paris, Gallimard, 1943.

Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Collin, 1949.

Jean-Yves Cousteau, nombreux articles parus de 1950 à 1970.

Souci de l'environnement et du dévelopement durable

Ambio, revue publiée en anglais à Stockholm, 1977, traduction française 1979, avec des articles de Paul Marc Henry, Peter Thatcher, Albert Ambroggi, Serge Antoine, Mohammed Tangi, etc.

Maria Roque et al., *El Moviments humans en èl Méditerrani occidental*, Barcelona, 1984.

Fernand Braudel, *La Méditerranée, l'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion, 1985.

Ekistics, *The Mediterranean: Urban Networks at the Regional, the National and the Local Scale*, Athènes, 1986

Maguelonne Dejeant-Pons, *Protection de l'environnement et développement du bassin méditerranéen. Textes et documents internationaux*, Economica, 1987

Mahmoud Allaya, Michel Labonne, Michel Papayannakis, "Les échanges agro-alimentaires méditerranéens, enjeu mondial", *Options méditerranéennes,* CIHEAM., Montpellier, 1988

Serge Antoine et C. Kuzukuoglu (dir.), *La contribution de la France à la protection de l'environnement méditerranéen*, Documentation française, 1987 et 1989.

Serge Antoine, *Energy, Climate and Environment in the Mediterranean Basin,* Ekistics, Athènes, 1991

Michel Grenon (dir.), *Revue de l'énergie*, Numéro spécial, *Coopération énergétique dans le bassin méditerranéen*, août-septembre 1992.

Georges Corm, *Rapport sur les échanges de biens et services dans le bassin méditerranéen*, 1991; et différents articles parus entre 1982 et 1992.

Peter Moll, *From Scarcity to Sustainability*, Frankfurt, Peterlang Ed., 1991.

La Méditerranée économique, Paris, Economica, 1992.

Fondation Seydoux, sous la direction de Paul Balta et al., *La Méditerranée réinventée*, Paris, Ed. de la Découverte et , 1992.

IAM, Plan Bleu, Gip Reclus, *Atlas méditerranéen,* à paraître en 1993.

Fondation Seydoux, *Répertoire méditerranéen des centres d'action de recherche et de formation*, Ed. 1982, 1984, 1989, 1991, 1993.

Médondes , revue éditée par le PAM, Athènes, semestriel.